

Le Président

Paris, le 11 MARS 2013

Aux membres de l'atelier citoyen de la
gare nouvelle de Montpellier

Madame, Monsieur,

Vous avez été chois(i)e par tirage au sort et vous avez accepté de faire partie de l'Atelier Citoyen sur le projet de la gare nouvelle de Montpellier. Je vous en remercie.

En tant que président de Réseau ferré de France, je souhaite conduire une concertation tournée vers l'échange et l'aide à la décision pour enrichir ce projet. Dans cette perspective, je souhaite recueillir auprès de vous tous avis et propositions permettant d'enrichir la conception du projet.

Le projet de la gare nouvelle de Montpellier est une construction neuve sur une ligne nouvelle dont les mises en service sont prévues en 2017. Il s'inscrit dans l'opération ambitieuse d'aménagement « Oz Montpellier Nature Urbaine » portée par l'Agglomération montpellieraine.

Réseau ferré de France a choisi de réaliser cette gare dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP), dont la consultation est en cours. Pendant cette période, toute diffusion des propositions des candidats en lice est strictement interdite. Le projet architectural et les illustrations qui en découlent sont pourtant les éléments les plus accessibles pour les échanges avec le public, mais ceux-ci ne seront disponibles qu'à l'issue de la consultation PPP.

J'ai donc choisi de mettre en place une concertation volontaire prenant la forme d'un atelier de 40 citoyens invités à formuler des recommandations à mon attention ainsi qu'à celle des candidats au contrat de partenariat.

L'organisation de cet atelier citoyen permettra de partager avec vous les particularités de l'opération et la genèse du projet. Cet atelier vous permettra in fine de nous donner votre avis.

Cette démarche de concertation volontaire complète la concertation réglementaire qui vise à renforcer l'information de la population et sa participation à la définition de projet ayant des incidences sociales et économiques sur son territoire; concertation qui se tiendra en mai-juin 2013.

"Réseau ferré de France exploite les coordonnées de ses correspondants dans une base de données ayant pour unique finalité la gestion et le suivi des courriers. Vous disposez auprès de RFF d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant".

Pour veiller au bon déroulement de la concertation, j'ai voulu qu'un tiers garant soit nommé, afin de faire respecter les règles et d'intervenir auprès de chacun et ce, chaque fois que nécessaire. Ainsi, j'ai chargé Laura Michel, maître de conférences en Science politique à l'Université Montpellier 1, de cette mission.

J'atteste de mon vif intérêt et mon attachement à cette démarche en vous sollicitant trois journées, pour réfléchir, débattre et construire vos opinions. Pour cela, j'ai demandé à l'équipe en charge du projet, ainsi qu'à l'unité concertation de Réseau ferré de France de vous accueillir et accompagner en vous proposant un programme avec des visites, des rencontres, des temps d'échange et de discussion, afin d'enrichir votre avis sur le projet.

La première journée, le samedi 16 mars, sera consacrée à la présentation du projet, à la formation du groupe ainsi qu'à une visite du site de la future gare.

La deuxième journée, le samedi 13 avril, se déroulera dans une gare récente et sera l'occasion de rencontrer des intervenants travaillant sur différentes thématiques liées à la construction ou à l'exploitation d'une gare.

Enfin, la troisième journée, le samedi 25 mai, vous permettra de faire la synthèse des journées précédentes et de rédiger vos recommandations.

Celles-ci seront rendues publiques et intégrées au bilan de la concertation réglementaire organisée en mai-juin prochains. Elles seront la traduction des points de vue et des points d'attention que vous aurez exprimés. Votre avis va compter ! Lors de l'annonce du projet-lauréat, vous pourrez apprécier la façon dont vos recommandations auront été prises en compte.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Jacques RAPOPORT